

LE SIÈGE DE PARIS

17 septembre 1870 – 28 janvier 1871

Un événement dans le Parc des Buttes Chaumont

Le 27 septembre 1870, soit dix jours seulement après le début du siège de Paris par les Prussiens de Bismarck, un incendie impressionnant se déclencha dans le Parc des Buttes Chaumont. Il fut aussitôt porté à la connaissance des Parisiens au moyen d'affiches placardées par la Mairie de Paris : cf. affiche ci-après.

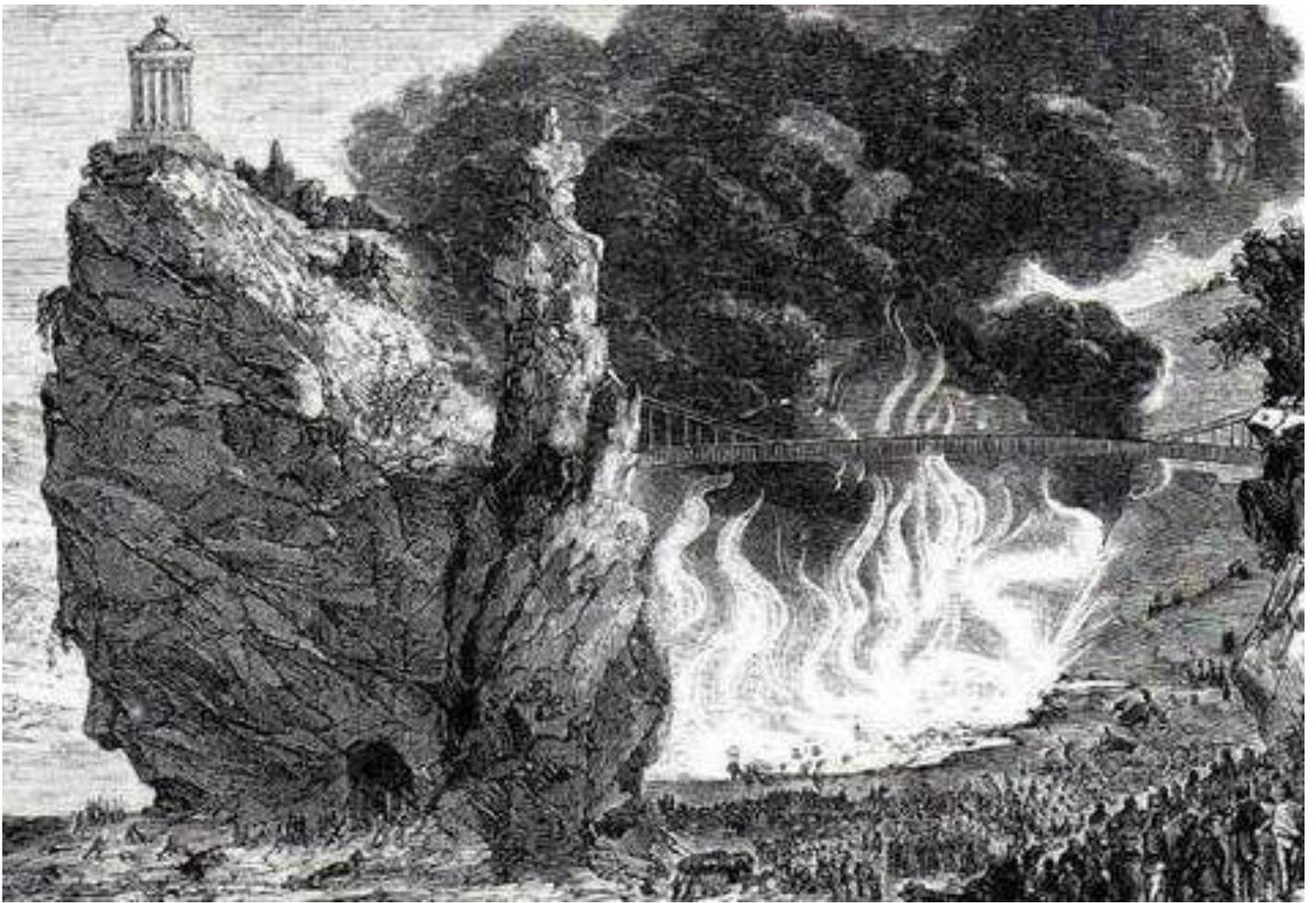
Louis Gallet, auteur dramatique et directeur de l'hôpital de la Salpêtrière, fut un témoin de cet incendie. Il écrit (p. 67), dans « Guerre et Commune - impressions d'un hospitalier - 1870-1871 », ouvrage publié chez Calmann Levy en 1898 :

« Ce soir, nous revenions du bastion. Comme nous arrivions au sommet du boulevard de l'Hôpital au débouché de la place d'Italie, une énorme colonne de fumée noire s'est élevée à l'horizon, vers les Buttes-Chaumont, une fumée épaisse, aux lourdes volutes, avec des langues rouges dardées hors de sa masse. Imposant et terrifiant spectacle que celui de cette éruption gigantesque dans le ciel pur, comme si tout à coup un cratère venait de s'ouvrir dans les collines parisiennes, vomissant des laves incandescentes et de la fumée. »

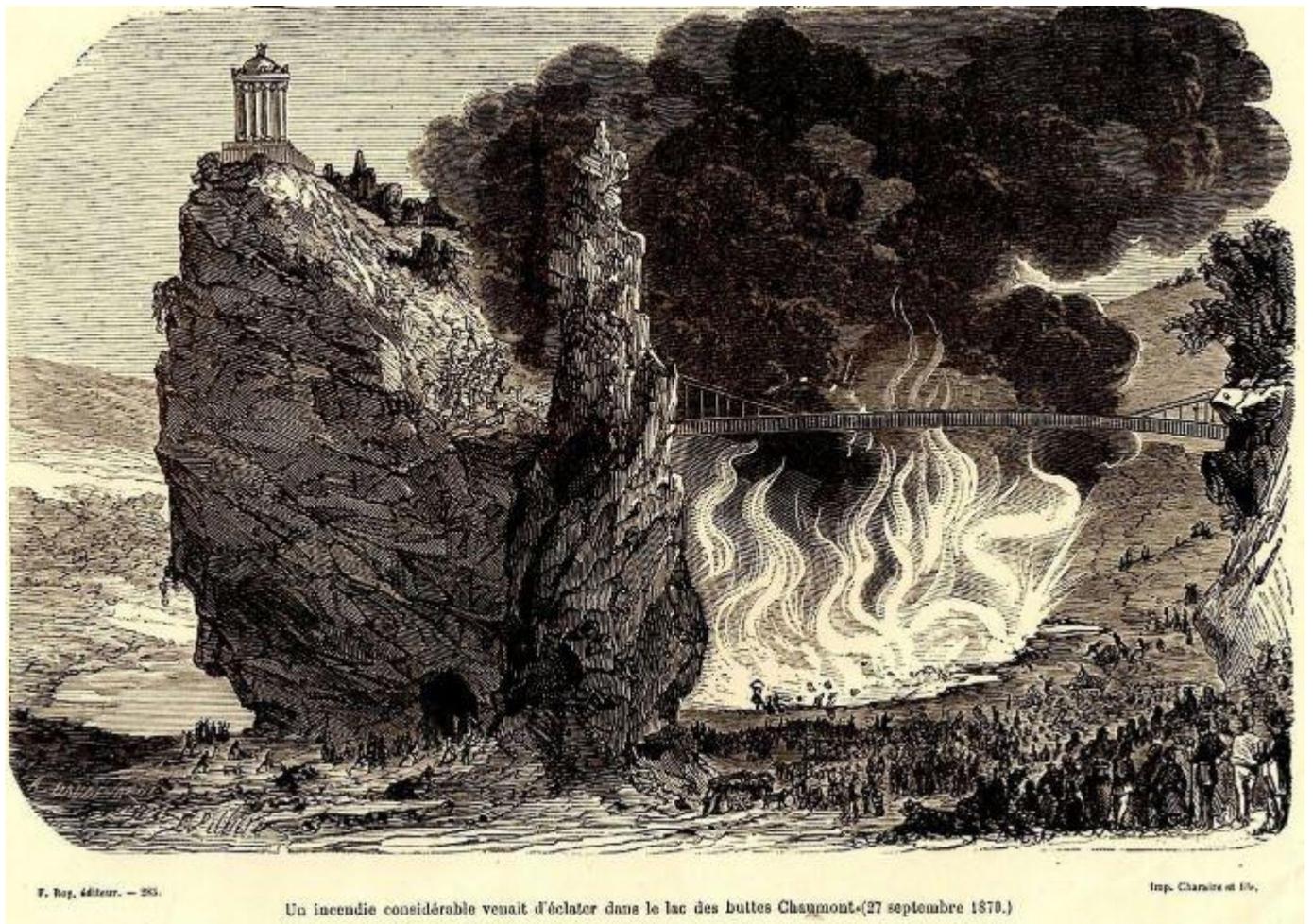
Quand nous sommes rentrés, la torche gigantesque brûlait toujours ; elle brûle encore, moins haute, plus rouge sur le fond du ciel nocturne. Nous savons maintenant de quoi il s'agit, par des gens qui ont couru au feu. C'est le dépôt de pétrole des Buttes-Chaumont qui brûle. On a emmagasiné là, couverts de terre, une grande quantité de fûts d'essence. Autour de cet amas, il s'est formé une atmosphère très inflammable ; une allumette frottée par un ouvrier pour allumer sa pipe y a mis le feu. L'homme a été sérieusement atteint. L'intelligence et l'activité des habitants du XXème arrondissement ont contribué à circonscrire le foyer de l'incendie. »

Il s'agissait donc de l'entreposage de fûts d'huiles essentielles ou de distillat de pétrole (pétrole lampant), les deux à usage de l'éclairage public. Ces fûts, en partie recouverts de terre étaient placés de telle sorte qu'ils échappaient aux bombardements des Prussiens positionnés de l'autre côté de l'enceinte Thiers. Les images de l'incendie montrent que ces fûts se trouvaient entre le pont Eiffel et l'actuel Pont des Suicidés. Peut-être même à la queue du lac, sans doute vide, l'alimentation par le canal de l'Ourcq ayant très certainement été interrompue pendant le siège de la capitale.

Enfin l'explication finale en est donnée dans le rapport du Préfet de Paris, le 29 septembre 1870. Les résultats de l'enquête, menée par la Préfecture de police, concluent qu'il s'agit bien d'un incendie accidentel, résultant de manques de précaution évidents avec ces matières inflammables. Rapport d'enquête, ci-joint.



Gravure issue de « Paris À Travers Les Siècles : Tome 5 (1889), par H. Gourdon de Genouillac »



Gravure sur bois, 19^{ème} siècle, Incendie dans le lac des Buttes Chaumont, 27 sept 1870

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

MAIRIE DE PARIS.

PROCLAMATION.

Le Maire de Paris à ses Concitoyens.

Vers une heure de l'après-midi, une fumée épaisse s'élevait du côté de Belleville et mettait en émoi la population de Paris.

Voici ce qui s'était passé :

Un incendie considérable venait d'éclater dans le lac des buttes Chaumont, où une grande quantité de fûts d'huiles essentielles se trouvaient gerbés et presque complètement recouverts de terre.

Avant même que l'autorité fût prévenue officiellement, la population, les pompiers de Paris, les pompiers auxiliaires, les gardes nationaux, aidés du maire et des adjoints du XIX^e arrondissement ainsi que de ceux des arrondissements circonvoisins, avaient organisé l'attaque du foyer et préservé tout ce qui aurait pu être atteint, avec une spontanéité et une intelligence extraordinaires.

Lorsque le Préfet de police et le Maire de Paris arrivèrent sur le lieu du sinistre, ils restèrent saisis d'admiration en face du spectacle de ce peuple se préservant lui-même.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les chaînes s'étaient organisées, les seaux d'incendie remplis de terre circulaient de main en main et étouffaient le foyer.

LE MAIRE DE PARIS remercie vivement ses Concitoyens du courage et de l'intelligence qu'ils ont déployés dans cette circonstance. Il profite de cette occasion pour inviter la population parisienne à ne pas s'inquiéter si, pendant vingt-quatre heures peut-être, des colonnes de fumée reparaissent encore de ce côté.

Il n'y a plus aucun danger, mais il faut que le fléau dévore le reste de sa proie.

Une enquête est déjà commencée sur la cause du sinistre.

Paris, le 27 septembre 1870.

Le Maire de Paris,
ÉTIENNE ARAGO.

Pour ampliation :

Le Secrétaire général de la Mairie de Paris,
JULIEN MAHIAS.

N^o 4375. — *Résultat de l'enquête sur l'incendie des buttes Chaumont.*

Paris, le 29 septembre 1870.

Dès qu'on a pu se rendre maître du foyer de l'incendie qui a éclaté hier aux buttes Chaumont, l'autorité s'est empressée de prescrire une enquête pour découvrir les causes et les auteurs de ce sinistre.

Une pipe non consumée ayant été ramassée sur une partie du remblai qui recouvrait le dépôt intact, on a su qu'elle appartenait à un ouvrier nommé Henriot (Adolphe), demeurant à Paris-Belleville.

Cet individu, qu'on a trouvé au lit atteint de graves brûlures aux mains et à la partie postérieure du corps, a été l'objet d'un interrogatoire. Après quelques réticences et dénégations qu'il n'a pu soutenir, il a fait des aveux complets.

Quelques instants avant l'événement, il avait quitté le chantier et s'était accroupi dans un massif d'arbres, en tournant le dos au dépôt d'huiles minérales. Ayant voulu, à ce moment fumer une pipe, il a, dans ce but, frotté une allumette, s'est vu instantanément entouré de flammes et a pris la fuite.

La cause du sinistre est ainsi expliquée tout naturellement, et le résultat de l'enquête a pleinement confirmé les déclarations de cet individu.

Au pied de la falaise et masqué par le bouquet d'arbres, se trouvait, en effet, un espace non encore remblayé, où s'était formée une atmosphère éminemment inflammable, et le contact de l'allumette a suffi pour déterminer l'ignition. La flamme s'est alors propagée avec une rapidité d'autant plus grande, que les fûts d'essence n'étaient pas encore recouverts, et, en peu d'instants, elle a produit un immense foyer.

Grâce à la promptitude et à l'intelligence avec lesquelles les secours ont été portés, le feu a pu heureusement être circonscrit, et l'application immédiate de la terre dans l'intervalle des fûts a eu pour effet d'empêcher la communication aux rangs inférieurs.

On évalue cependant à 4,000 le nombre des barils qui ont été détruits.

Les faits qui précèdent sont attestés par les enquêtes qu'ont dirigées le service municipal des ponts et chaussées et la préfecture de police. Il en résulte clairement que la malveillance est entièrement étrangère à ce sinistre, et que son malheureux auteur, déjà cruellement puni et civilement responsable, ne peut être l'objet d'aucun soupçon de criminalité.

Le préfet de police, DE KERATRY.

LA COMMUNE DE PARIS

18 mars 1870 – 28 mai 1871

La fin de la « Semaine sanglante » au Parc des Buttes Chaumont

La Commune de Paris est une période insurrectionnelle de l'histoire de Paris qui dura un peu plus de deux mois, du 18 mars 1871 à la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871. Cette insurrection contre le Gouvernement de la III^{ème} République, dirigé par Adolphe Thiers (gouvernement issu de l'Assemblée nationale qui venait d'être élue au suffrage universel masculin), ébaucha, pour la ville de Paris, une organisation proche de l'autogestion ou d'un système communiste. A partir du 23 mars 1871, des « Communes » furent proclamées dans plusieurs autres villes de France : Marseille, Lyon, Saint-Etienne, Narbonne, Toulouse, Le Creusot, Limoges (où elle ne dura qu'un jour, cependant la région fournit l'un des plus forts contingents de victimes de la répression et de la déportation dans les bagnes de Nouvelle-Calédonie !), mais elles furent rapidement réprimées. La Commune de Paris est en partie une réaction à la défaite française de la guerre franco-prussienne de 1870 et au siège de la capitale, ainsi qu'une manifestation de l'opposition entre le Paris républicain, considéré comme « rouge », et une Assemblée nationale, à majorité monarchiste.

*« Paris mangea ses rats, le Prussien l'encerclait
Et souillait ses fossés aux pieds de ses murailles,
Protections érigées pour mieux cerner la ville.
Paris mourait de faim quand Versailles exultait,
Et pactisait en douce avec son ennemi.
Adolphe en ce temps-là préfigurait Adolf,
Jusque dans les charniers qui sifflèrent la fin
D'une folle espérance en un monde meilleur !! »*

Michel Baur

La semaine sanglante aux Buttes-Chaumont



Parc d'artillerie des Buttes-Chaumont (Les canons que le Gouvernement voulait prendre le 18 mars 1871).

Pendant le siège de Paris, un parc d'artillerie était installé aux Buttes-Chaumont, sans doute hérité de la bataille de Paris de 1814, pour résister à l'encerclement de la ville par les Prussiens : les Buttes-Chaumont étant proches de la « route de l'Allemagne » (actuelle rue Jean Jaurès). Le 18 mars 1871, les canons devaient être enlevés par les Versaillais, mais les attelages ne furent pas au rendez-vous et les canons restèrent à leur emplacement avec le début de la Commune. Cette batterie aurait été installée sur l'actuel parc de jeux des enfants, à proximité de la tranchée de la Petite Ceinture de Paris... une information qui reste à confirmer.

Le parc d'artillerie sera utilisé jusqu'à la dernière munition, par les Fédérés pour résister aux bombardements de l'armée depuis la Butte Montmartre. Les Buttes Chaumont et le cimetière du Père Lachaise furent les derniers points de résistance de la Commune de Paris, commandés depuis la Mairie du XXème (qui était alors en face de l'église Saint-Jean-Baptiste, ex-cabaret « l'Île d'Amour »), puis de la rue Haxo, dans le XIXème (près de la place des Fêtes).

Deux ouvrages méritent l'attention pour ouvrir deux pages d'histoire aux Buttes Chaumont, sur les événements qui ont suivi la Semaine sanglante. Ils ont été rédigés, après de longues recherches journalistiques et historiques par un intellectuel républicain socialiste indépendant, Prosper Lissagaray, qui a participé à la Commune de Paris du côté des insurgés, en tant que simple citoyen engagé. Il a donc été un proche des combattants de la Commune. Il a d'ailleurs souvent été écrit que Lissagaray aurait été l'un des derniers soldats de la Commune qui aurait réussi à s'échapper avant que la dernière barricade ne tombe. Mais lui-même n'atteste avoir été présent qu'en visite aux fronts trois jours avant la Semaine sanglante. Il aurait donc opéré son repli avant cette semaine et son exil vers la Belgique, puis vers l'Angleterre.

Lissagaray est surtout réputé pour l'enquête qu'il a menée sur l'Histoire de la Commune de 1871. Il a recueilli de nombreux témoignages auprès des survivants et consulté tous les documents disponibles à l'époque, sous la pression du vainqueur de la Commune qui « guettait la moindre inexactitude pour nier tout le reste ». Ses deux ouvrages font donc référence sur le sujet :

- « *Huit journées de mai derrière les barricades* », édité par le Bureau du petit journal, en 1871, à Bruxelles,
- « *L'Histoire de la Commune de 1871* », édité à Bruxelles en 1876, par l'éditeur des proscrits de la Commune, Henry Kistemaekers, ouvrage interdit en France mais diffusé sous le manteau. La traduction anglaise de cet ouvrage par la plus jeune fille de Karl Marx, et fiancée de Lissagaray, Eleanor Marx, sera publiée en 1886.

En ce qui concerne les événements qui se sont déroulés aux Buttes Chaumont, Lissagaray a écrit sur la fin des combats dans ces lieux :

« Les Versaillais bombardaient les Buttes grâce aux canons de Montmartre. L'état-major, les différents services, les rares survivants ou présents de la Commune et du Comité central s'étaient établis rue Haxo dans les maisonnettes et les terrains vagues de la cité Vincennes. Ranvier, seul membre du Comité de Salut Public qui figurât encore, se cantonnait aux Buttes-Chaumont, à ses tenaces batteries.

Plusieurs bataillons Versaillais, parvenus par la route stratégique à la rue de Crimée, sont arrêtés rue de Bellevue. De la place du Marché, trois canons unissent leur feu à celui de la place des Fêtes pour protéger les buttes Chaumont. Cinq artilleurs seulement servirent ces pièces toute la journée, n'ayant besoin ni d'ordre ni de chef. A quatre heures, les canons des buttes se taisent faute de munitions; leurs servants vont rejoindre les tirailleurs des rues Meynadier, Fessart et des Annelets. »

Le 28 mai 1871, les Versaillais sifflèrent la fin de la partie et ce fut le début d'un des plus grands génocides de l'histoire du XIXème siècle. De vingt à trente milles Communards ou simples citoyens confondus (Thiers, le monarchiste, ordonnant le nettoyage dans le style « Dieu reconnaîtra les siens) ont été exécutés dans les jours qui suivirent : *"Le sol était jonché de leurs cadavres" télégraphia Thiers à ses préfets; "ce spectacle affreux servira de leçon"*.

Et Lissagaray rapporte que *« Trois cents qui avaient été jetés dans le lac des Buttes Chaumont étaient remontés à la surface et, ballonnés, promenaient leurs effluves mortelles... »*. Ainsi, 300 Communards vont être fusillés aux Buttes Chaumont, durant la semaine sanglante et leurs cadavres d'abord jetés dans le lac, avant que les autorités ne décident de les ressortir et de les incinérer en raison des odeurs pestilentielles et surtout des risques d'épidémie. Sur cette image conservée au Musée Carnavalet, sont représentés les insurgés de Belleville gardés dans le parc : ce sont peut-être les fusillés des Buttes Chaumont !



« Insurgés de Belleville gardés dans le parc des Buttes Chaumont » Musée Carnavalet - 1871

Lissagaray décrit ensuite ce qui va se passer dans les jours suivants les exécutions :

« Aux Buttes Chaumont on dressa un bûcher colossal inondé de pétrole et pendant des journées une fumée épaisse, nauséabonde, empanacha les massifs... C'étaient les corps des fédérés, entassés en piles énormes, qu'on brûlait après les avoir inondés de pétrole. Quelques hommes allaient et venaient, attisant le feu. Le parc resta longtemps fermé. »

Le Parc des Buttes Chaumont a donc été le seul lieu, dans Paris, désigné pour l'incinération des Communards exécutés dans les environs de Belleville. Un autre foyer d'incinération a existé au Bois de Boulogne. Lissagaray écrit à ce sujet, dans *« Les huit journées de mai derrière les barricades »* :

« Longtemps encore, des drames mystérieux se passèrent au bois de Boulogne. Dans les premiers jours de juin, un journal publia la note suivante :

Le bois de Boulogne est entièrement interdit à la circulation. Il est défendu d'y entrer à moins d'être accompagné d'un peloton de soldats – et encore plus d'en sortir » !!

Combien de Citoyens ont-ils été ainsi incinérés aux Buttes Chaumont : un millier, plus ? Où a eu lieu cette incinération ? Près de la « grande cascade » selon certaines sources et donc près du bassin pour incinérer, sans grand déplacement, les fusillés jetés dans le lac. Qu'a-t-on fait des cendres anonymes de ces centaines, voire de milliers, de victimes entassés les unes sur les autres comme des bûches près de la cheminée ? Dans les souterrains à présent murés des carrières de gypse ?

QU'UN HOMMAGE SYMBOLIQUE LEUR SOIT RENDU...